



1. *Que signifient les mots "école," "école publique," "ou école commune?"*

Les mots "école," "école publique" ou "école commune" sont tous employés dans le même sens et signifient toute école tenue sous le contrôle des commissaires ou syndics d'écoles.

2. *Qu'entend-on par "majorité ou minorité religieuse"?*

Les termes "majorité ou minorité religieuse" désignent la majorité ou minorité catholique ou protestante, suivant le cas, dans les municipalités habitées par une population appartenant à différents cultes religieux.